

Le jour continuait à s'éclaircir glorieusement sous le patronage administratif.

C'est alors qu'un des candidats insulés, moins endurant que moi, voulut connaître l'auteur pour lui demander raison par la voie des armes. Faute de l'auteur, c'était à l'imprimeur qu'il s'en prit.

Deux heures après, ce prêtre était suspendu par l'évêché. Et le lendemain, le Courrier de l'Europe, journal de la préfecture, insérait une note dans laquelle deux des candidats officiels se défendaient d'avoir concouru à la composition de ce libelle (sic), fruit, disaient-ils, d'une spéculation privée.

Étrange spéculation qui consistait à réimprimer gratuitement par milliers un écrit dont le timbre seul représentait déjà une certaine valeur !

Vous supposez peut-être, monsieur, que la découverte et le désaveu ont ralenti le zèle des officiers qui propageaient le pamphlet. Pas le moins du monde.

Il est des faits qui portent en eux de tels enseignements. Il suffit d'en prendre acte, et de les livrer à l'opinion publique.

Les relations commerciales se sont établies il y a près d'un an, entre Guefisa (Tebessa) et Tebessa. Les marchands de Guefisa ont expédié sur Tebessa, et de là dans les trois provinces de l'Algérie, des huiles, des lapis, de la laine, etc.

Le convoi se composait d'une cinquantaine de chameaux et d'ânes chargés. Le convoi était escorté par une trentaine de soldats algériens.

Le convoi se composait d'une cinquantaine de chameaux et d'ânes chargés. Le convoi était escorté par une trentaine de soldats algériens.

Le convoi se composait d'une cinquantaine de chameaux et d'ânes chargés. Le convoi était escorté par une trentaine de soldats algériens.

Le convoi se composait d'une cinquantaine de chameaux et d'ânes chargés. Le convoi était escorté par une trentaine de soldats algériens.

À la tête du convoi étaient les caïds El-Afci, fils du caïd Gabah, Mohamed ben Ali, Bekkass, ben Nasseur, ben Mechery, tous trois des Nemehchas et Salah ben Redjem (de Tebessa).

Le massacre commença. Les 20 hommes de la caravane furent égorgés; la femme indigène blessée d'un coup de feu, put échapper. Quant au chargement on devina son sort; il fut pillé dans le sang.

Les caïds Ben Gabah, Mohamed ben Ali et ben Nasseur El Mechery arrivèrent sur les trois israélites qui s'étaient retirés à l'écart après s'être fait connaître.

Le butin et les animaux avaient déjà disparu. Des Arabes, parents des victimes, se sont rendus sur les lieux du massacre; ils reconnaissent que trois d'entre elles n'étaient que blessées, mais si grièvement qu'elles ont succombé.

Braham Chamouni, père de l'infortuné israélite Nani, a dû s'adresser, à prix d'argent, aux assassins de son fils pour savoir où se trouvait son cadavre.

Les caïds tenant leur investiture de l'autorité militaire, et placés sous ses ordres, ils avaient en effet, héroïquement protégé le territoire français, la liberté des transactions et la vie humaine; ils venaient de donner une haute idée de notre civilisation à nos voisins de la Régence et à l'Europe.

Quelle monstrueuse révélation! quelle page saignante, quelle terrible leçon. Sans doute l'affaire viendrait devant notre conseil de guerre, sans doute la justice humaine demanderait compte de cette barbarie.

Et la tribu des Tunisiens massacrés aura à venger ses enfants; et les nôtres auront à se défendre contre des représailles; et la guerre de mamoud va paraître sur nos frontières de l'Est, à la place des échanges pacifiques; et le pouvoir militaire aura qu'il est indispensable à la sécurité de l'Algérie.

Cet article ne pouvait manquer de produire une grande sensation en Algérie, et l'Indépendant a reçu immédiatement un communiqué dont nous trouvons le texte dans son numéro du 25.

L'administration prend ouvertement le parti des Nemehchas. Ils viennent d'apprendre que la tribu tunisienne des Hamamans se préparait à envahir leur territoire, et ils faisaient une reconnaissance armée lorsqu'ils rencontrèrent la caravane, composée malheureusement de gens des Ouled-Ridouan, fractions des Hamamas.

Irrités par le souvenir des invasions turques, qui leur ont coûté, depuis deux siècles, tant de sang et de larmes, ils ont donné le plus pur de son sang pour son Dieu, et cependant frémissant de terreur et de faiblesse, à la seule idée de la morsure cruelle du tigre, de la flamme dévorante du bûcher.

Le geste et du regard, avons-nous dit. En effet, le thurquois lui aussi garda le silence un moment, tant il se sentit surpris à l'expression du visage, du maintien, des beaux yeux purs de Violette.

Elle avançait lentement, presque en chancelant, comme dans un rêve; son visage était d'une pâleur effrayante, ses grands yeux humides fixés sur les rosaces rouges du tapis, ses petites mains à demi jointes flottaient languissamment devant elle, dans toute son attitude, dans toute sa personne, quelque chose de craintif, quelque chose de désolé, et, en même temps, quelque chose de d'heroïque. On eût dit une pauvre petite martyre, résignée et calme pourtant, mais peureuse et libre comme une vierge enfantine; toute prête

ans, 38 hommes tués, 47 blessés, 787 chameaux et 2,100 moutons enlevés, ils se précipitèrent sur la caravane.

Cette explication est sans doute fort exacte, mais elle ne justifie en aucune façon l'attaque et la destruction d'un caravane, circulant pacifiquement sur notre territoire et sous notre garantie solennellement promise.

Nos caïds se sont rendus coupables d'un véritable attentat. Ils ont noyé dans le sang notre commerce avec la Tunisie, et nous croyons, qu'il est du devoir de l'autorité supérieure de leur irradier devant la justice, pour donner aux chefs indigènes une leçon dont ils ont besoin.

L'impunité des coupables serait pour nous une honte, et l'administration militaire doit ici subordonner à l'intérêt public et aux sentiments d'humanité les sympathies bien connues pour l'aristocratie arabe.

Si elle cherchait à sauver les auteurs du massacre, elle accèderait à des droits déjà très répandus, que le caïd El Afci avait obtenu du commandant même du cercle de Tebessa l'autorisation de venger la mort de son père, tué antérieurement par les Tunisiens.

Ces caïds ne peuvent nous inspirer, d'ailleurs, un bien vif intérêt, lorsque nous voyons l'un d'entre eux se faire donner par le père d'une de ses victimes une somme de 500 dinars pour obtenir le cadavre de son fils.

Le communiqué nie, il est vrai, ce fait; mais l'Indépendant de Constantine, du 25, donne le texte même du reçu de la somme en question.

La lutte pour le scrutin de ballottage est très ardue à Paris. Les partisans de M. Jules Favre, de M. Thiers déploient une grande ardeur contre MM. Rochefort et d'Alton-Shée.

Dans une réunion privée à laquelle assistaient environ 100 personnes, M. Raspail a parlé pendant deux heures, et son programme radical a été accueilli assez froidement.

Un fait qui prouve bien que le désarroi règne parmi les électeurs et les candidats, c'est la contradiction que l'on peut remarquer dans la conduite de M. Thiers.

Le scrutin de ballottage est très ardue à Paris. Les partisans de M. Jules Favre, de M. Thiers déploient une grande ardeur contre MM. Rochefort et d'Alton-Shée.

Dans l'autre circonscription, le succès de M. Latour Dumoulin, débarrassé de ses concurrents, est inévitable. Le marquis de Marmier sera le troisième candidat officiel qui renoncera à sa candidature et pour n'avoir pas obtenu le succès, espéré au 1er tour.

Dans l'Eure-et-Loire, si les électeurs qui avaient manifesté leurs préférences pour M. Bossuet vont à M. Vingtain, comme le demande M. Bossuet, le brave général Le Breton aura affaire à fort partie.

Dans la 3e circonscription du même département, M. de Gaste qui se désiste de la 1re, avait obtenu presque autant de voix, on assure que M. de Kerjogu, si populaire et distingué par ses travaux industriels et agricoles, l'emportera aisément.

M. Paulin Tabbat aura plus de peine à résister dans le Gard, vu l'affaire contractée entre les amis de M. Bochart, législateur, et ceux de M. Tenlon, tiers parti, au profit de ce dernier.

Dans la 2e circonscription voisine, pour que le duo de Cairro l'emportât sur M. Genton, officiel, il faudrait qu'il ralliât les voix de M. Bravy, ce qui n'est pas vraisemblable.

pour l'empêcher d'être réélu. Pourquoi cela? N'est-il pas homme de principes, homme de bon sens, homme d'affaires, homme de tribune, possédant à fond les questions qu'il traite, l'éloquence nécessaire pour les faire comprendre à la Chambre et dans le pays, et pour en faire pénétrer la connaissance dans les intelligences les plus rebelles? N'est-il pas conservateur, défenseur du commerce et de l'industrie, ayant tous les titres pour représenter une ville comme Rouen? On avait imaginé sous Louis-Philippe le système de l'adjonction des capacités. Y aurait-il en ce moment, en France, un parti qui voudrait établir le système contraire, celui de l'élimination successive des capacités? La sagacité des électeurs déjouera cette tactique, et les manoeuvres dont elles sont appuyées cesseront à la décevoir.

M. Glais-Bizoin, dans cette hypothèse, traiterait la lutte contre M. Langier de Charroux qui a eu moins de voix que M. de Peillon. Il est vrai qu'on dégitimiste, M. Du Domaine, a eu plus de 3000 voix; ce sont ces voix qui décideront du succès.

Dans le Doubs, M. Bidoux essaye d'assurer le succès de M. Ordinaire; mais dont la destination fut quelque bruit l'an dernier et qui se porte contre le marquis de Cœniglan. Il n'est pas certain qu'il puisse disposer de ses voix selon son désir; la lutte sera très animée, sans qu'on puisse en prévoir le résultat.

Dans l'autre circonscription, le succès de M. Latour Dumoulin, débarrassé de ses concurrents, est inévitable. Le marquis de Marmier sera le troisième candidat officiel qui renoncera à sa candidature et pour n'avoir pas obtenu le succès, espéré au 1er tour.

Dans la Drôme le succès de M. Monier de la Sizeranne contre M. Crémieux paraît assuré.

Dans l'Eure-et-Loire, si les électeurs qui avaient manifesté leurs préférences pour M. Bossuet vont à M. Vingtain, comme le demande M. Bossuet, le brave général Le Breton aura affaire à fort partie.

Dans la 3e circonscription du même département, M. de Gaste qui se désiste de la 1re, avait obtenu presque autant de voix, on assure que M. de Kerjogu, si populaire et distingué par ses travaux industriels et agricoles, l'emportera aisément.

M. Paulin Tabbat aura plus de peine à résister dans le Gard, vu l'affaire contractée entre les amis de M. Bochart, législateur, et ceux de M. Tenlon, tiers parti, au profit de ce dernier.

Dans la 2e circonscription voisine, pour que le duo de Cairro l'emportât sur M. Genton, officiel, il faudrait qu'il ralliât les voix de M. Bravy, ce qui n'est pas vraisemblable.

La Patrie publie ce soir un document très important, c'est la circulaire adressée le 5 mai par M. Fovard aux préfets, pour les engager à éviter au moment des élections toutes mesures de rigueur à l'égard des maires.

M. H. Rochefort, qui est toujours à Bruxelles attendant que le suffrage universel lui donne un sauf-conduit pour rentrer en France, écrit au Figaro pour démentir la nouvelle de son mariage avec une riche veuve. « Je n'épouserai jamais d'autre veuve que la liberté. »

L'intérêt de la journée était concentré sur le cours de la réponse des primes de notre rente; jusqu'à 1 h. 1/2 le combat a duré entre acheteurs et vendeurs sur le cours de 71.50, qui est resté enfin le cours de la réponse.

Ce taux était trop bas pour liquider la place; aussi à partir de ce moment les offres ont dominé et jeté notre fonds d'Etat à 71.40 cours de clôture, le plus bas du mois; même après bourse on l'offrait à 71.37 1/2.

D'un autre côté, l'Italien ouvre en grande baisse sur samedi à 57.35. M. Diguy rencontrait, dit-on, dans la Chambre une sérieuse opposition à ses projets d'aliénation des mines ecclésiastiques; on lui objecte qu'il s'est épuisé à masquer le déficit, et à rien faire pour le combler.

Il est difficile de s'expliquer la possibilité, dont est l'objet, de M. Pouyer-Quertier la candidature de M. Pouyer-Quertier est l'objet. Il n'est sorte d'armes que ses adversaires emploient

pour l'empêcher d'être réélu. Pourquoi cela? N'est-il pas homme de principes, homme de bon sens, homme d'affaires, homme de tribune, possédant à fond les questions qu'il traite, l'éloquence nécessaire pour les faire comprendre à la Chambre et dans le pays, et pour en faire pénétrer la connaissance dans les intelligences les plus rebelles? N'est-il pas conservateur, défenseur du commerce et de l'industrie, ayant tous les titres pour représenter une ville comme Rouen? On avait imaginé sous Louis-Philippe le système de l'adjonction des capacités. Y aurait-il en ce moment, en France, un parti qui voudrait établir le système contraire, celui de l'élimination successive des capacités? La sagacité des électeurs déjouera cette tactique, et les manoeuvres dont elles sont appuyées cesseront à la décevoir.

M. Glais-Bizoin, dans cette hypothèse, traiterait la lutte contre M. Langier de Charroux qui a eu moins de voix que M. de Peillon. Il est vrai qu'on dégitimiste, M. Du Domaine, a eu plus de 3000 voix; ce sont ces voix qui décideront du succès.

Dans le Doubs, M. Bidoux essaye d'assurer le succès de M. Ordinaire; mais dont la destination fut quelque bruit l'an dernier et qui se porte contre le marquis de Cœniglan. Il n'est pas certain qu'il puisse disposer de ses voix selon son désir; la lutte sera très animée, sans qu'on puisse en prévoir le résultat.

Dans l'autre circonscription, le succès de M. Latour Dumoulin, débarrassé de ses concurrents, est inévitable. Le marquis de Marmier sera le troisième candidat officiel qui renoncera à sa candidature et pour n'avoir pas obtenu le succès, espéré au 1er tour.

Dans la Drôme le succès de M. Monier de la Sizeranne contre M. Crémieux paraît assuré.

Dans l'Eure-et-Loire, si les électeurs qui avaient manifesté leurs préférences pour M. Bossuet vont à M. Vingtain, comme le demande M. Bossuet, le brave général Le Breton aura affaire à fort partie.

Dans la 3e circonscription du même département, M. de Gaste qui se désiste de la 1re, avait obtenu presque autant de voix, on assure que M. de Kerjogu, si populaire et distingué par ses travaux industriels et agricoles, l'emportera aisément.

M. Paulin Tabbat aura plus de peine à résister dans le Gard, vu l'affaire contractée entre les amis de M. Bochart, législateur, et ceux de M. Tenlon, tiers parti, au profit de ce dernier.

Dans la 2e circonscription voisine, pour que le duo de Cairro l'emportât sur M. Genton, officiel, il faudrait qu'il ralliât les voix de M. Bravy, ce qui n'est pas vraisemblable.

La Patrie publie ce soir un document très important, c'est la circulaire adressée le 5 mai par M. Fovard aux préfets, pour les engager à éviter au moment des élections toutes mesures de rigueur à l'égard des maires.

M. H. Rochefort, qui est toujours à Bruxelles attendant que le suffrage universel lui donne un sauf-conduit pour rentrer en France, écrit au Figaro pour démentir la nouvelle de son mariage avec une riche veuve. « Je n'épouserai jamais d'autre veuve que la liberté. »

L'intérêt de la journée était concentré sur le cours de la réponse des primes de notre rente; jusqu'à 1 h. 1/2 le combat a duré entre acheteurs et vendeurs sur le cours de 71.50, qui est resté enfin le cours de la réponse.

Ce taux était trop bas pour liquider la place; aussi à partir de ce moment les offres ont dominé et jeté notre fonds d'Etat à 71.40 cours de clôture, le plus bas du mois; même après bourse on l'offrait à 71.37 1/2.

D'un autre côté, l'Italien ouvre en grande baisse sur samedi à 57.35. M. Diguy rencontrait, dit-on, dans la Chambre une sérieuse opposition à ses projets d'aliénation des mines ecclésiastiques; on lui objecte qu'il s'est épuisé à masquer le déficit, et à rien faire pour le combler.

Il est difficile de s'expliquer la possibilité, dont est l'objet, de M. Pouyer-Quertier la candidature de M. Pouyer-Quertier est l'objet. Il n'est sorte d'armes que ses adversaires emploient

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, lundi 31 mai.

Les réunions publiques de la seconde série ne sont pas très intéressantes et ne brillent pas par leur originalité. Ce sont en général les mêmes orateurs venant débiter les mêmes discours, si l'on peut appeler cela des discours, devant le même public.

La lutte pour le scrutin de ballottage est très ardue à Paris. Les partisans de M. Jules Favre, de M. Thiers déploient une grande ardeur contre MM. Rochefort et d'Alton-Shée.

Dans une réunion privée à laquelle assistaient environ 100 personnes, M. Raspail a parlé pendant deux heures, et son programme radical a été accueilli assez froidement.

Un fait qui prouve bien que le désarroi règne parmi les électeurs et les candidats, c'est la contradiction que l'on peut remarquer dans la conduite de M. Thiers.

Le scrutin de ballottage est très ardue à Paris. Les partisans de M. Jules Favre, de M. Thiers déploient une grande ardeur contre MM. Rochefort et d'Alton-Shée.

Dans l'autre circonscription, le succès de M. Latour Dumoulin, débarrassé de ses concurrents, est inévitable. Le marquis de Marmier sera le troisième candidat officiel qui renoncera à sa candidature et pour n'avoir pas obtenu le succès, espéré au 1er tour.

Dans la Drôme le succès de M. Monier de la Sizeranne contre M. Crémieux paraît assuré.

Dans l'Eure-et-Loire, si les électeurs qui avaient manifesté leurs préférences pour M. Bossuet vont à M. Vingtain, comme le demande M. Bossuet, le brave général Le Breton aura affaire à fort partie.

Dans la 3e circonscription du même département, M. de Gaste qui se désiste de la 1re, avait obtenu presque autant de voix, on assure que M. de Kerjogu, si populaire et distingué par ses travaux industriels et agricoles, l'emportera aisément.

M. Paulin Tabbat aura plus de peine à résister dans le Gard, vu l'affaire contractée entre les amis de M. Bochart, législateur, et ceux de M. Tenlon, tiers parti, au profit de ce dernier.

Dans la 2e circonscription voisine, pour que le duo de Cairro l'emportât sur M. Genton, officiel, il faudrait qu'il ralliât les voix de M. Bravy, ce qui n'est pas vraisemblable.

CHRONIQUE LOCALE

La question des indemnités est encore à l'heure qu'il est la grande question à l'ordre du jour à Roubaix. Rélégés au second plan durant la période électorale, elle préoccupe de nouveau et de plus en plus point l'opinion publique. Cela se conçoit aisément. Il ne s'agit point ici d'une de ces questions d'actualité ou d'actualité industrielle intéressant seulement d'ordinaire un certain public, telle ou telle classe de la population. Il s'agit, d'abord d'une question de droit, d'une question de justice qui doit attirer l'attention de tous les esprits équitables; il s'agit aussi d'un impôt formidable, l'impôt qui va frapper tous nos contribuables durant plusieurs années, en vertu d'une loi édictée des temps de troubles et de désastres, qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, mais que les tribunaux se sont vu forcés d'appliquer en vertu du vieil adage: *Quis in rebus adage quod non permittit retrogradi* ainsi pour la circonstance. Le fait est qu'il s'agit d'un impôt formidable, l'impôt qui va frapper tous nos contribuables durant plusieurs années, en vertu d'une loi édictée des temps de troubles et de désastres, qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, mais que les tribunaux se sont vu forcés d'appliquer en vertu du vieil adage: *Quis in rebus adage quod non permittit retrogradi*

Verrons-nous consacrer par les tribunaux les jugements de Lille et de Douai? Sur d'autres termes, paierons-nous nos papiers, nous pas?

Cette question est en ce moment soumise à un auguste arbitrage. La solution ne sera pas donnée plus longtemps à l'ordre et les députés de la ville de Roubaix, obtiendront bientôt, du moins il faut l'espérer, l'audience qu'ils sollicitent depuis près de deux mois.

En attendant, l'un des industriels des établissements ont été évincés. M. Ph. Scamps, continue à exercer librement ses papiers, nous ne pouvons que regretter que l'accusé d'être un homme de bien, le mal. On a la dernière lettre dans le Journal de Roubaix du 28 mai.

Papier Wlinsi

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées à son action prompte et infaillible, qui attire au dehors l'inflammation, qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lumbagos, douleurs, etc. Son emploi n'exige aucun régime, aucun de ces applications subissent le plus souvent et ne causent qu'une légère décongestion. Prix, 1 fr. 50 la boîte de 10 feuilles, dans toutes les pharmacies.